

AUBAY

Société Anonyme

13 rue Louis Pasteur

92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

**Lettre de fin de travaux
des Commissaires aux Comptes
sur le Document de référence 2015**

BCRH & ASSOCIES

1, rue de Courcelles
75008 PARIS

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

185 avenue Charles de Gaulle
92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

AUBAY

Société Anonyme

13 rue Louis Pasteur
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Lettre de fin de travaux des Commissaires aux Comptes sur le Document de référence 2015

Monsieur le Président

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AUBAY, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document de référence de la société AUBAY établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous avons vérifié que nos rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 figurant, avec les comptes historiques correspondants, respectivement aux paragraphes « Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés » et « Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels » du document de référence, sont ceux que nous avons émis le 1^{er} avril 2016.

Nous avons également vérifié que

- notre rapport du 3 avril 2015 sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 figurant au paragraphe « Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés » page 73 du document de référence, n° D.15-0317 déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2015 et,
- notre rapport du 4 avril 2014 sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 figurant au paragraphe « Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés » page 88 du document de référence, n° D.14-0345 déposé auprès de l'AMF le 11 avril 2014

sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants comme précisé au paragraphe IV « Responsable de l'information » du chapitre « Responsable du document de référence et Responsables des comptes », du document de référence.

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques ayant fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux Comptes et à procéder à la lecture d'ensemble du document de référence afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est établie aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et ne peut pas être utilisée dans un autre contexte.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

BCRH & ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F SORS', enclosed within a stylized, hand-drawn triangular or trapezoidal shape.

François SORS

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JC BERRIEX', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean-Claude BERRIEX